

## Hoffmann Green Cement Technologies informe ses actionnaires de la mise à disposition des documents de l'Assemblée générale mixte du 04 juin 2021 et précise les modalités de participation

**Chaillé-sous-les-Ormeaux, le 14 mai 2021, 08h00 CEST** – Hoffmann Green Cement Technologies (ISIN : FR0013451044, Mnémo : ALHGR) (« **Hoffmann Green** » ou la « **Société** »), pionnier du ciment décarboné, informe ses actionnaires de la mise à disposition ce jour des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte du 04 juin 2021, qui se tiendra à 14h00 au siège social de la Société.

### Mise à disposition des documents relatifs à l'Assemblée générale

L'ensemble des documents relatifs à cette Assemblée générale seront mis ce jour à la disposition des actionnaires sur le site internet de la Société (<https://www.ciments-hoffmann.fr/investisseurs/espace-actionnaires/assemblees-generales/>), au siège social de la Société ou transmis sur simple demande adressée à BNP Paribas Securities Services ou à l'adresse suivante : [ag2021@ciments-hoffmann.fr](mailto:ag2021@ciments-hoffmann.fr).

### Tenue de l'Assemblée générale mixte à huis clos

Il est rappelé que dans le contexte de l'épidémie de coronavirus et de lutte contre sa propagation, l'Assemblée Générale se tiendra à huis clos, sans la présence physique des actionnaires et autres personnes ayant le droit d'y assister, en application de l'article 4 l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 prorogée par le décret n° 2021-255 du 9 mars 2021.

L'Assemblée générale fera cependant l'objet d'une retransmission audio en direct, à laquelle seuls les actionnaires de la Société s'étant inscrits au préalable en formulant leur demande à l'adresse mail [ag2021@ciments-hoffmann.fr](mailto:ag2021@ciments-hoffmann.fr) pourront assister. Une retransmission audio sera ensuite accessible à tous en différé sur le site internet de la Société (<https://www.ciments-hoffmann.fr/>).

La Société encourage vivement ses actionnaires à exercer leur droit de vote, prérogative fondamentale de l'actionnaire, et ce, par un vote exclusivement à distance en suivant les modalités de participations précisées ci-dessous et dans l'avis de réunion paru au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) le 28 avril 2021. Le procès-verbal de l'Assemblée générale sera mis à disposition des actionnaires, dans les délais légaux, sur le site de la Société sous la rubrique Assemblée générale : <https://www.ciments-hoffmann.fr/investisseurs/espace-actionnaires/assemblees-generales/>.

## Modalités de vote à l'Assemblée générale

Le droit de participer à l'Assemblée générale est conditionné à l'inscription en compte de titres de la Société selon les modalités précisées dans l'avis de réunion publié au BALO le 28 avril 2021, disponible sur le site internet de la Société sous la rubrique Assemblée générale.

L'Assemblée générale se tenant à huis clos, il ne sera donc pas délivré de cartes d'admission. A défaut d'assister personnellement à cette Assemblée, les actionnaires de la Société pourront choisir entre l'une des trois formules suivantes, dans tous les cas en l'accompagnant d'une attestation de participation valable afin de pouvoir prendre part au vote :

- voter **par correspondance** ;
- adresser une **procuration à la Société** sans indication de mandataire ;
- donner une **procuration à toute personne physique ou morale de son choix** selon les modalités suivantes :
  - pour l'actionnaire au nominatif : envoyer un e-mail revêtu d'une signature électronique, garantissant son lien avec le formulaire de vote à distance, à l'adresse électronique suivante : [paris.bp2s.france.cts.mandats@bnpparibas.com](mailto:paris.bp2s.france.cts.mandats@bnpparibas.com) en précisant les nom, prénom, adresse et l'identifiant BP2S pour l'actionnaire au nominatif pur ou l'identifiant auprès de l'intermédiaire financier pour l'actionnaire au nominatif administré, ainsi que les nom et prénom du mandataire désigné ou révoqué ;
  - pour l'actionnaire au porteur : envoyer un e-mail revêtu d'une signature électronique, garantissant son lien avec le formulaire de vote à distance, à l'adresse électronique suivante : [paris.bp2s.france.cts.mandats@bnpparibas.com](mailto:paris.bp2s.france.cts.mandats@bnpparibas.com) en précisant les nom, prénom, adresse et références bancaires complètes ainsi que les nom et prénom du mandataire désigné ou révoqué puis demander impérativement à leur intermédiaire financier d'envoyer une confirmation écrite (par courrier) à BNP Paribas Securities Services, Service Assemblées Générales - CTO Assemblées Générales - Les Grands Moulins de Pantin 9, rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex.

Les procurations données à un tiers désigné, ainsi que les instructions données par le mandataire pour l'exercice des mandats dont il dispose, devront être adressées à BP2S par voie postale ou voie électronique au plus tard **le 31 mai 2021 à 23h59** et accompagnées de l'attestation de participation délivrée par les intermédiaires habilités, pour les actionnaires au porteur.

Le formulaire de procuration et de vote par correspondance est adressé automatiquement aux actionnaires au nominatif pur ou administré par courrier postal.

Pour les actionnaires au porteur, le formulaire de procuration et de vote par correspondance leur sera envoyé sur demande adressée à leur intermédiaire financier au plus tard six jours avant la date de l'Assemblée et sera également mis à la disposition des actionnaires sur le site internet de la Société sous la rubrique Assemblée générale.

Le **formulaire de procuration et de vote par correspondance** devra être envoyé complété et signé :

- pour l'actionnaire du nominatif : soit par voie postale à BNP Paribas Securities Services – Service Assemblées Générales - CTO Assemblées Générales - Les Grands Moulins de Pantin 9, rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex, soit par voie électronique à l'adresse électronique suivante : [ag2021@ciments-hoffmann.fr](mailto:ag2021@ciments-hoffmann.fr) ;

- pour l'actionnaire au porteur : à leur **intermédiaire financier** qui se chargera de le transmettre à BNP Paribas Securities Services accompagné d'une attestation de participation valable.

Pour être comptabilisé, le formulaire de vote par correspondance, complété et signé, devra être réceptionné par BNP Paribas Securities Services, ou par la Société s'agissant uniquement des formulaires de vote par correspondance adressés par les actionnaires au nominatif par voie électronique, au plus tard **trois jours** avant la tenue de l'Assemblée, soit au plus tard **le mardi 1<sup>er</sup> juin 2021**.

### Questions écrites

Les actionnaires pourront adresser leurs questions écrites à la Société au siège social de la Société, par lettre recommandée avec accusé de réception ou, de préférence, par e-mail à l'adresse suivante : [ag2021@ciments-hoffmann.fr](mailto:ag2021@ciments-hoffmann.fr) au plus tard **le 2 juin 2021 à 23h59**. Elles doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

### Agenda financier :

- Assemblée générale mixte, le 04 juin 2021 à 14h00
- Chiffre d'affaires et résultats semestriels 2021, le 20 septembre 2021 (avant ouverture des marchés)

### À propos de Hoffmann Green Cement Technologies

Fondée en 2014, Hoffmann Green Cement Technologies conçoit, produit et commercialise des ciments innovants fortement décarbonés sans clinker avec une empreinte carbone significativement réduite par rapport au ciment traditionnel. Pleinement conscient de l'urgence environnementale et de la nécessité de réconcilier secteur de la construction, fabrication du ciment et environnement, le Groupe considère être à l'origine d'une véritable rupture technologique fondée sur la modification de la composition du ciment et la création d'un processus de fabrication à froid et propre, sans clinker. Les ciments Hoffmann Green, fabriqués aujourd'hui sur un premier site industriel 4.0, sans four ni cheminée, en Vendée, adressent l'ensemble des marchés du secteur de la construction et présentent, à dosage équivalent et sans aucune modification du processus de fabrication du béton, des performances supérieures au ciment traditionnel.

Pour plus d'informations : [www.ciments-hoffmann.fr](http://www.ciments-hoffmann.fr)

### Contacts Hoffmann Green

#### Hoffmann Green

Jérôme Caron  
Directeur Administratif et Financier  
[finances@ciments-hoffmann.fr](mailto:finances@ciments-hoffmann.fr)  
02 51 46 06 00

#### NewCap

Pierre Laurent  
Thomas Grojean  
Quentin Massé  
Relations Investisseurs  
[ciments-hoffmann@newcap.eu](mailto:ciments-hoffmann@newcap.eu)  
01 44 71 94 94

#### NewCap

Nicolas Merigeau  
Relations Médias  
[ciments-hoffmann@newcap.eu](mailto:ciments-hoffmann@newcap.eu)  
01 44 71 94 98